

## NOUVELLE ANALYSE ANNUELLE DU DISPOSITIF TREND SUR LES USAGES ET LES USAGERS DE DROGUES EN CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE

*Le dispositif de détection des phénomènes émergents de l'OFDT décrit les évolutions observées par ses 8 coordinations locales en France en 2020 et jusqu'au début de 2021*

Depuis 1999, la veille exercée par le **dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND)** de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) permet de décrire les populations particulièrement consommatrices de produits psychoactifs et d'identifier les phénomènes émergents en matière de drogues illicites et de médicaments détournés. Ces éléments de connaissance recueillis auprès d'une pluralité d'acteurs (usagers, intervenants du secteur socio-sanitaire et de l'application de la loi, etc.) portent en priorité sur les espaces de la marginalité urbaine (rue, squats, structures d'accueil des usagers, zones de deal) et festifs techno (alternatif, commercial, festif gay, gay-friendly). L'ensemble des constats visent à éclairer les professionnels en contact avec les usagers et les réponses publiques mises en place.

Les observations du dispositif relatives à 2020 et au début de l'année 2021 sont aujourd'hui présentées dans un numéro de la **publication *Tendances***<sup>1</sup> dont la parution accompagne les **analyses des situations locales** produites par les **8 coordinations** des sites TREND implantés à **Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes et Toulouse**. La mise en perspective de ces données permet d'apprécier la situation lors de la crise sanitaire et de comprendre, dans le prolongement des bulletins<sup>2</sup> publiés en avril et mai 2020, l'évolution des usages et des prises en charge durant cette période.

### ➤ **Les usagers les plus précaires fragilisés par la crise sanitaire**

La crise sanitaire a généré des difficultés persistantes d'accès aux ressources économiques, aux droits sociaux et aux soins pour les usagers de drogue en grande précarité (vivant à la rue, dans des squats, hébergements temporaires ou d'urgence, etc.). La perturbation du fonctionnement des administrations durant l'année 2020 a entraîné des retards récurrents pour l'accès aux droits (caisses primaires d'assurance-maladie, caisses d'allocations familiales) et le versement des prestations sociales. **Les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) et les centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues (CAARUD) ont limité leurs modalités d'accueil et de prises en charge** (entretien en téléconférence, suspension des accueils collectifs, des dépistages par test rapide d'orientation diagnostique, etc.) qui ont pu conduire à **des reports voire des ruptures durables de soin** (par exemple pour l'initiation de traitements de médicaments de substitution aux opioïdes). L'accès plus difficile au matériel de réduction des risques et des dommages (RdRD) a pu favoriser la réutilisation ou le partage de seringues entre usagers injecteurs ou de pipes entre usagers de cocaïne basée.

Les observateurs et les professionnels interrogés par le dispositif TREND ont souligné **une dégradation globale de la santé mentale des usagers de drogues les plus précaires avec des usages majorés d'alcool et de benzodiazépines** pour réguler des symptômes de stress ou dépressifs. En 2020, leurs polyconsommations se sont toutefois inscrites dans la continuité des années précédentes. La cocaïne est notamment demeurée très consommée, principalement en injection ou basée pour maximiser ses effets ; nombre de professionnels de CSAPA et de CAARUD se disent toujours démunis devant les conséquences socio-sanitaires de ces consommations.

### ➤ **Une adaptation difficile des pratiques professionnelles en addictologie et de la réduction des risques et des dommages (RdRD)**

Lors du premier confinement (printemps 2020), les acteurs de la RdRD et des soins en addictologie se sont concentrés sur certaines de leurs missions (distribution de matériel de consommation à moindre

<sup>1</sup> Clément Gérome, « Usages et usagers de drogues en contexte de crise sanitaire », *Tendances* n°147, OFDT 2021, 8 p. <https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/eftxcg2bc.pdf>

Tirés à part disponibles en ligne, synthèses des 8 sites locaux <https://www.ofdt.fr/index.php?cid=755>

<sup>2</sup> Clément Gérome, Michel Gandilhon. Évolution des usages et de l'offre de drogues au temps du Covid-19 : Observations croisées du dispositif TREND. OFDT, 2020, Bulletins 1 <https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/Bulletin-TREND-COVID-1.pdf> et 2 <https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/Bulletin-TREND-COVID-2.pdf>

risque, satisfaction des besoins primaires, continuité des consultations et des délivrances de médicaments de substitution et psychotropes). Tout au long de l'année 2020, **de nouvelles modalités d'intervention ont été déployées avec notamment des maraudes renforcées dans l'espace public et lors de visite à domicile, dans les hôtels et centres d'hébergement.**

L'absence d'accueil collectif a parfois pu permettre de renforcer l'accompagnement individuel des usagers, et la généralisation des téléconsultations a pu se révéler adaptée pour certains. Néanmoins, de nombreux professionnels indiquent que ces contraintes (distanciation physique, jauges d'accueil restreintes, port du masque, adaptation des horaires, manque de personnels, etc.) ont réduit la fréquence et la durée des contacts, parfois appauvri les accompagnements des usagers et engendré des sentiments d'essoufflement voire d'épuisement professionnel au sein des équipes.

➤ **Les modalités d'usages en milieu festif marqués par les restrictions sanitaires**

La fermeture des établissements festifs a conduit certains usagers à se réunir dans des logements. **Ces fêtes privées** fondées sur l'interconnaissance et la cooptation se sont caractérisées par l'absence de système de sonorisation conséquent, d'espaces de danse suffisants du fait de l'exiguïté des logements, mais également la possibilité de consommer sans se dissimuler. De nombreuses personnes indiquent y avoir consommé davantage de drogues que durant les free-parties et fêtes organisées dans les clubs ou autre établissement privé. **Cette intensification des usages concerne notamment l'alcool et la cocaïne dont les effets sont jugés adaptés à ces fêtes** (*a contrario* de la MDMA/ecstasy ou des substances hallucinogènes) où la discussion entre amis occupe une place importante.

A partir de l'été 2020, des événements en extérieurs ont été à nouveau organisés. Si quelques fêtes ont rassemblé plusieurs milliers de personnes (en Lozère en août 2020, en Bretagne lors du nouvel an), les organisateurs ont préféré limiter les événements et le nombre de participants pour éviter les sanctions administratives et judiciaires (amendes, saisies du matériel, etc.).

Certaines personnes fréquentant régulièrement les espaces festifs techno témoignent également d'une évolution de leurs usages liée à l'absence d'activité professionnelle (chômage partiel) ou à la généralisation du télétravail et des cours à distance pour les étudiants. **Ces situations ont pu se révéler propices à des usages diurnes d'alcool, de cannabis et de cocaïne pour des personnes qui ne consommaient auparavant qu'en soirée.** De même, des personnes dont les consommations se limitaient principalement à des moments festifs ou de convivialité amicale ont indiqué avoir consommé seules, parfois quotidiennement, en raison de l'ennui, de l'anxiété, ou du sentiment d'isolement suscités par le contexte sanitaire. Cependant, des personnes travaillant dans un cadre propice aux usages de drogues (hôtellerie-restauration, événementiel, gestion d'établissements nocturnes) ont indiqué avoir diminué leurs consommations (principalement d'alcool et de cocaïne) une fois au chômage.

➤ **L'évolution de l'offre de drogues en 2020**

Les différents sites TREND soulignent que les restrictions de déplacement instaurées dans le cadre de l'urgence sanitaire ont globalement peu affecté la disponibilité des drogues en 2020, à l'exception du début du premier confinement. La continuité des activités de fret maritime et routier, qui constituent les principales voies d'acheminement de ces produits en France, explique cette situation. Seule la résine de cannabis, pour laquelle les sites de Bordeaux et Lyon relèvent une hausse des prix jusqu'à l'automne 2020, a semblé faire exception.

Dans le prolongement des reconfigurations de l'offre de drogues observées les années précédentes, les réseaux de trafic ont surtout renforcé leur offre de livraisons à domicile, celle-ci se révélant particulièrement adaptée aux besoins des usagers qui limitent ainsi les risques de contrôles sur la voie publique. Dans ce contexte, le recours aux applications numériques et aux messageries instantanées leur permet parfois de cumuler plusieurs milliers d'abonnés.

Ce numéro de *Tendances* revient enfin sur **la visibilité accrue de la 3-MMC** lors de soirées festives (à Paris, Bordeaux, Marseille ou Lyon par exemple). Cette **cathinone de synthèse** aux effets à la fois euphorisants et empathogènes est perçue comme apportant une combinaison des effets de la cocaïne et de la MDMA/ecstasy. Les usages de 3-MMC étaient jusqu'alors presque exclusivement observés parmi les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HSH). A l'instar du GHB-GBL en 2018, **cette diffusion au sein d'autres groupes** s'effectue lors de soirées rassemblant des HSH familiers du produit et d'autres usagers de drogues qui vont l'expérimenter.